

INTERVENTION DE M. JACK RALITE

dans le cadre de l'initiative

"LES ECARTS DE LA RAISON"

MARDI 20 NOVEMBRE 1984 au Théâtre de la Commune d'AUBERVILLIERS.

---

TABLE RONDE :  
"SANTÉ MENTALE, POLITIQUE ET LIBERTÉS"

Chacune, chacun d'entre vous.

J'ai un peu d'appréhension à dire les quelques premières phrases de notre soirée et parce que le sujet est un fort sujet qui concerne par ricochet toute notre société et parce que vous êtes une nébuleuse -au sens des étoiles- de compétences professionnelles et sociales, et parce que j'ai dans ma musette mes seuls mots de SOTTEVILLE-LES-ROUEN.

Mais je vous vois nombreux.

Déjà la semaine dernière dans ce Théâtre de la Commune. Encore la semaine dernière à La Chapelle. Vous connaissez l'aptitude des plus beaux enthousiasmes au retournement. Ça n'est pas à l'évidence -quelle rare joie !- votre comportement.

Alors j'ai moins peur et je nous dis travaillons.

Daniel BRANDEHO animera. TONY LAINE, JEAN DEMAY, JEAN BUISSON, CHRISTIAN REVON, ODETTE VACKS sont à leur, à votre disposition, mêlant par leur vécu professionnel et humain, idées et pratiques.

Moi, je me contenterai de partir d'une réflexion de Mme VEIL : le handicapé c'est celui qui relève de la loi de 1975. Autrement dit, tel individu est défini par la loi, une loi particulière. Et bien je pense, en tous cas je continue de proposer de penser qu'on ne devrait pas dans un pays avoir besoin d'une loi particulière.

Ecoutez :

" le pain et le lait coûtent cher, et le travail rapporte peu ou fait défaut. Alors les pauvres doivent faire preuve de qualités morales particulières et ne pas voler. Dans de telles situations, on entend dire que les gens nantis sont pour la moralité et ne volent pas et même poursuivent ceux qui, dans leurs propres rangs, se sont rendus coupables de vols manifestes. Ne sont-ils pas, comme on voit, pour la moralité, puisqu'ils poursuivent ceux qui ont volé ? Il ne faut pas dire qu'ils sont pour la moralité ; car chaque situation comporte ses lois morales particulières qu'il faut observer avant tout et pour l'observation desquelles on a le droit d'écarter toutes celles qui ont cours ailleurs et qui dans le cas présent constitueraient des obstacles. Et dans une situation du genre de celle que nous avons décrite, celui-là seul peut dire qu'il est pour la moralité qui veille à ce qu'on n'ait pas besoin d'une moralité particulière -en faisant que les denrées soient abordables. Il devrait être unanimement admis que tout pays où l'on a besoin d'une moralité particulière est un pays mal administré".

Ce texte de BRECHT va me semble-t-il comme un gant à notre conversation de ce soir.

Permettez-moi d'être un peu personnel.

La première fois que j'ai rencontré le fait psychiatrique, c'était en 1941. Mon père, ambulancier, livrait le dimanche le lait à la cuisine de l'Hôpital psychiatrique de CHALONS SUR MARNE. Je l'accompagnais. Et quand nous arrivions devant la cuisine, invariablement derrière son immense vitre apparaissaient 15, 20 têtes de femmes un peu bécassines. Et quand nous repartions, nous passions devant la petite chapelle de l'établissement, et tout aussi invariablement l'office se terminant, nous croisions des femmes et des hommes avec des costumes ou des éléments de costume de théâtre. Je n'ai pas souvenir d'avoir été inquiété par ces images.

Et puis, comme tout un chacun, j'ai grandi et c'est dans le quotidien vocabulaire que j'ai été amené à réfléchir au mot fou. Bien sur "tu as vu comme il est dingue", "non mais c'est un raisonnement de fou". Mais aussi "le fou du roi" et surtout "il ou elle l'aime à la folie".

Et puis un jour je suis allé à ROUEN, il y a plus de 20 ans de cela, voir la représentation de "Boulevard Durand" d'Armand Salacrou et j'ai découvert qu'on pouvait être commodément fou pour les autres, certains autres.

Alors, bécassine, théâtre, amour, raisonnement dérangeant ou autre, injustice.  
Oh, mais dites-moi que de serrures compliquées pour ouvrir la, les portes de la maladie mentale.

Tenez, je suis Maire de cette ville. 4800 chômeurs. 1718 d'entre eux sont sans droits ouverts ou en fin de droits. L'autre jour un jeune couple est venu en mairie. 13 mois de chômage lui comme elle. Ils s'aiment, mais 13 mois pendant lesquels chaque matin ouvrable ils vont à l'ANPE. Ils sont à bout. Vont-ils pousser un cri de majuscule colère comme dirait BREL ? Vont-ils se réfugier dans le silence, un silence, leur silence à deux ou même à 1 + 1. Tout être s'effrite alors.  
A LONGWY quand j'étais allé examiner le vécu du dossier "chômage et santé", tous les chômeurs avaient gardé le silence et 3 heures durant. Ces exclus de l'usine devenaient exclus de la parole, c'est-à-dire de cet essentiel de la vie qui est le rapport à l'autre. Et la "mal vie" consécutive à la crise cet âge d'anxiété, et les mots qui habillent comme des camisoles l'intimité de ces êtres, nos voisins; spécial, assistance, exclusion, pas comme les autres. Et la société duale que les libéraux reaganiens de notre Hexagone nous présentent comme l'élixir de vie alors qu'il s'agit d'eau de vaisselle, de leur vaisselle sociale. La société duale, quel enfermement que cette mise au coin fatalisée d'une partie de la population!

N'étant pas, refusant même d'être un voyageur sans bagage, refusant aussi d'en avoir de si lourds que le surplace devient alors obligé, -c'est le problème de la mémoire et de l'oubli, le se Souvenir de l'Avenir d'ARAGON-, c'est ainsi que j'ai été amené à parler et agir à SOTTEVILLE LES ROUEN, avec trois idées raisonnables et affectueuses et fédératives.

1. Aucun secteur de la santé n'a été autant traversé par la crise, avec tous ses effets économiques, politiques, idéologiques et moraux. il est indéniable que le chômage, l'aliénation, la désespérance et le développement du contrôle social se sont déplacés et concentrés massivement à travers la "mal vie" et sa forme exacerbée : la maladie mentale. Dans le même temps, se sont développées à partir et autour de la psychiatrie des revendications de pratiques novatrices et d'une autre manière de vivre, de travailler et de rapports sociaux libérés.
2. Le domaine de la maladie mentale ne se réduit pas à l'idéologie, au politique. La direction de l'histoire et de la destinée individuelle s'y trouve contenue. Son approche ne saurait ignorer ni la scène individuelle, ni la scène sociale et politique. Il en va de même pour le mode de réponse que nous lui proposons.
3. L'image sociale de la folie et de l'étrangeté pèse également sur le champ de la psychiatrie : tout ce qui est ségrégatif, tout ce qui favorise l'exclusion et les mesures d'exception à l'égard des malades mentaux renforce le caractère inquiétant et mystique de cette image. Au contraire, tout ce qui milite pour les droits de l'homme par le déploiement de la liberté favorise la transformation du rapport de chaque individu avec lui-même, avec sa capacité créatrice et avec le capital social.

Et de là -et je le répète- la loi de 1838 qui a institué une gérance immobilière de la folie et le retranchement hors du monde des malades mentaux, doit être abrogée et remplacée par un texte de droit commun non ségrégatif et discriminatoire protégeant la liberté et affirmant la responsabilité des citoyens qu'ils soient hospitalisés ou qu'ils soient pris en charge dans leur environnement habituel.

Entendons-nous bien. J'ai rencontré beaucoup d'amis italiens qui m'ont dit que le mur abattu pouvait aboutir à un enfermement plus fort, plus lourd dehors que dedans. Mais le manichéisme devrait être archaïque ce soir d'autant que je sens évoluer les mentalités et que vous y avez grande part. Ne serait-ce que par votre vocabulaire. Je crois que nous avons donné le coup de pioche et des mots ont été nécessaires pour cela. Maintenant ce sont des gestes de truelle dont nous avons besoin et j'aime à noter que les CEMEA trouvent les mots passeports pour cette tâche : "psychiatrie en chantier" "les Ecartés de la Raison".

Je suis, comment dire, pour une pudeur, une délicatesse politique, pour un langage dont on entend battre le cœur.

Nous sommes dans une période de transition processussienne -pardonnez ce mot barbare mais juste à un bémol ou un bécarre près-. Vous savez, entre le Second Empire et la 3ème République on trouvait des monnaies frappées ainsi : "République Française, Napoléon Empereur". C'est un peu ça dans votre champ de réflexion et d'action.

Mais je crois, pour peu que vous ne leviez pas le pied, que vous pourrez battre enfin votre vraie monnaie à une condition toutefois : la rigueur austéritaire d'aujourd'hui ne crée pas les meilleures conditions et peut même ambiguïser le développement des incontestables éléments nouveaux que connaît la psychiatrie.

Encore quelques mots sur le bougé des mentalités. Je ne crois que hasard le succès des expositions sur Camille CLAUDEL. C'est avec la statue "l'Age Mur" prêtée exceptionnellement par le musée d'ORSAY que nous avons ouvert ces "Écarts de la Raison". "L'implorante", cette merveilleuse jeune femme est déjà seule, commence à s'enfermer. Cela durera 30 ans. Mais osons dire la vérité. Cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle, une femme libre, célibataire, artiste, était un scandale vivant. Coincé entre sa passion partagée mais inaboutissable pour RODIN, géant sculpteur, son affection profonde pour son frère CLAUDEL, écrivain géant, sa fragilité ne tint pas. L'échec sentimental, l'échec de carrière l'envahirent d'une sensation d'inutilité et d'impuissance. Sa muraille de chine RODIN s'écroulait et elle avec. On dit qu'elle avait une destinée tragique. Était-ce inexorable ?

Et puis comment ne pas voir qu'à travers ses grands déchirements répétitifs qui la détruisaient, elle créait, en ce sens qu'elle témoignait d'une aspiration, d'un nouveau rapport à l'autre, d'une nouvelle éthique. C'était peut-être trop tôt mais c'était. Ces grandes passions, ces aspirations désir et plaisir, nous interpellent. Le livre de Pierre BERTAUX, "HOLDERLIN ou le temps d'un poète" nous munitionne de ce point de vue.

Suzanne GONTARD écrit à HOLDERLIN : "Naguère je me sentais si bien en revenant près de toi, maintenant, c'est comme si on m'enfermait dans un grand coffre". "mon coeur est en lutte avec ma raison", "je suis silencieuse et sèche ; je t'en pris ne doute pas de moi, le feu couve dans les profondeurs".

Un grand coffre, coeur et raison, silencieuse et sèche, peur. Tous les ingrédients sont là à quoi répond le poète dans "HYPERION" :

"nous voulions nous quitter, l'estimions plus sage. Quand nous le fimes, l'effroi nous saisit, c'était un meurtre"., "notre esprit s'envole en fumée".

HOLDERLIN aussi est resté 37 ans comme "malade mental" chez le menuisier Zimmer de Tübingen. C'était un cas "détribalisé" par rapport à sa famille, sa nature, sa société et avec une passion écroulée.

Voilà un peu beaucoup ce que je souhaitais dire. Comme vous l'avez constaté tous mes mots militent, je me répète, dans le champ du changement des mentalités. Vous connaissez le proverbe hongrois : "si un homme te dit que tu es un cheval moques-toi de lui. Si 2 hommes te le disent penses-y. Et si 3 hommes te disent que tu es un cheval, tu ferais bien d'aller t'acheter une selle".

Et bien je milite pour ne pas aller acheter les selles. C'est fondamental. Quelle que soit l'importance essentielle du journal officiel, c'est dans la vie que se règle décisivement les problèmes. La dialectique est un bel et bon outil. Nous venons de faire une expérience politique. Tout devait changer puisque la gauche était au pouvoir. Et puis, je vous laisse terminer la phrase. Un discours même intéressant, un discours même capital ne décide pas de tout.

Le 12 octobre 81 à ROUEN j'ai au faite de l'Etat recueilli et synthésé la sève que vous y aviez fait monter, vous les acteurs de la psychiatrie et alentours. Maintenant servez-vous en, avec à la tête, dans le coeur et pourquoi pas au ventre ces remarques d'un des vôtres. Je cite HUBERT MIGNOT : "une forme originale d'organisation sanitaire implique une modification profonde de l'attitude de la société à l'égard des malades mentaux... Une jeune loi fut-elle moins spécifique peut s'imposer avec plus de rigidité qu'une vieille loi trop archaïque, et dévalorisée pour qu'on nous fasse grief de prendre nos aises avec elle."

...Je pense que la loi qui se substituerait à la loi de 38 devrait concerner l'organisation d'une médecine préventive et curative ouverte à tous mais particulièrement adaptée aux besoins des catégories de personnes que leur âge, leur maladie, ou leur dépendance ne mettent pas toujours en mesure de prendre elle-même l'initiative d'actions préventives ou de soins que leur état exige : malades

mentaux, vieillards, enfants et adolescents systématiquement soumis à la dépendance d'une drogue... L'article 1 de cette loi imposerait à chaque département d'ouvrir au profit de chaque tranche de population de X habitants un établissement public de soins essentiellement extra-hospitalier, comportant divers départements : psychiatrie, gériatrie, enfance inadaptée, sujets en dépendance de drogue".

Il ne s'agit pas de tables, de code, de bible simplement d'une réflexion d'un professionnel mêlée à la cité, et soucieux théoriquement et pratiquement d'assumer une nouvelle responsabilité publique.

J'ai lu avec beaucoup d'attention l'intervention du Directeur général de la Santé, JACQUES ROUX faite samedi à "Psychiatrie en chantiers". Je crois qu'il y a actuellement des éléments intéressants du processus de dépérissement/démantèlement de la loi de 1838 et de naissance/construction d'une nouvelle responsabilité publique prenant en compte toutes les complexités des "Ecartés de la Raison" y compris nos ignorances, nos incertitudes.

Mais c'est votre - notre travail, et je ne cesserai de faire écho à ARTHAUD : Un aliéné est aussi un homme que la société n'a pas voulu entendre et qu'elle a voulu empêcher d'émettre d'insupportables vérités".

---